

Compte-rendu
Comité syndical du Pays de Pontivy
21 janvier 2009 – 17h30 – Salle des fêtes de Bignan

Etaient présents :

BERTHO Jean-Paul, BOUEDO Pierre, BURBAN Jeannine, CORRIGNAN Gérard, GUYOT Léon, JOUAN Alain, LAURENT Josiane LE BRAZIDEC Raymond, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, LE GOUGAUD Agnès, LE LOIR Noël, LE PIPEC Pierre, MARIVAIN Joël, MOELO Serge, NIZAN Bernard, RAMEL-FLAGEUL Françoise, ROPERS Marc, SERVEL Bruno, SUPER Grégoire.

Etaient excusés :

FRANCOIS Gérard, LAUNAY Jean, JEGAT René

Autres personnes présentes :

DAVID Bernard, DUN Hervé, EVEILLARD James, GREMY Magali, LAUDRIN Catherine, LAUDRIN Eric, LE GAL Antoine LE SEYEC Gaëtan

Autres personnes excusées :

CHAUVIN Corinne, LE ROCH Jean-Pierre, LORGEUX Gérard.

Secrétaire de séance : M. BOUEDO

En préalable, Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2008 au vote. Jean-Marie HERVE a souligné qu'il était présent à cette séance : son nom sera ajouté au compte-rendu.

⇒ **Le Comité syndical approuve le compte-rendu de la dernière réunion.**

Ordre du jour

- Accueil de Sylvie TIGER, chargée de mission Culture
- Débat d'orientation budgétaire
- Contrat de pays : fiches actions
- Subvention au Conseil de développement : versement du 1^{er} acompte
- Usage de l'enveloppe numérique : désignation d'un groupe de travail
- Réunion d'information sur le SCOT
- Questions diverses

1) Accueil de Sylvie TIGER, chargée de mission Culture

M Le Président présente au Comité syndical et à la presse Sylvie TIGER, chargée de mission culture arrivée le 5 janvier 2009.

En complément, F Ramel-Flageul explique le contexte de l'expérimentation culturelle et les premiers chantiers de S Tiger.

Enfin, S Tiger se présente et expose son parcours professionnel.

2) Débat d'orientation budgétaire

Bilan 2008

Le budget 2008 avait été voté à hauteur de 329 345 €.

Le Compte administratif devrait se chiffrer à 207 490 € : étude sur le sport non réalisée, communication retardée après l'élaboration du nouveau logo et de la charte graphique, le site internet sera réalisé en 2009, les coûts de personnel ont été moins importants que prévus (poste de secrétaire-comptable non remplacé en 2008) et subvention au Conseil de développement moins importante.

Les projets pour l'année 2009 sont :

- reconduction d'actions conventionnées : étude financière et mission habitat (ADIL)
- lancement de projets étudiés en 2008 : recrutement culture et actions, recrutement Leader, nouvelle démarche de communication (logo, charte et site internet)
- nouveaux chantiers à débattre (tous n'ont pas été chiffrés) :
 - o reconduction de l'animation sur les produits locaux
 - o nouvelle animation pour le dispositif TPE 56

- étude transport avec le Conseil de développement
- étude numérique avec le SCOT
- SCOT (cf comité syndical du 15 décembre)
- Mise en place d'une agence locale de l'énergie (cf bureau du 1^{er} décembre)

Le Bureau n'a pas fixé de priorités de projets : l'ensemble des projets est donc présenté en Débat d'orientation budgétaire.

1^{er} essai de budget pour l'année 2009 :

Ce budget prend en compte les reconductions d'actions, les projets discutés en 2008 (nouveaux personnels, reconduction de l'animation sur les produits locaux, nouvelle animation TPE 56, étude transports)
Il ne comprend pas le SCOT, le SCOT numérique, l'agence locale d'énergie.

Estimation en **dépenses de fonctionnement à 395 450 €**

Equilibre en mobilisant :

- DRAC (acquis)
- Région via ingénierie et 3^{ème} enveloppe (pour la culture et l'animation sur les produits locaux)
- Département via ingénierie, TPE 56 et enveloppe spécifique Leader (animation/gestion Leader, site internet, étude transport)
- Leader pour la culture, l'animation/gestion Leader, transport et site internet
- Excédent 2008
- Autofinancement (Intercommunalité à 20%)

Estimation en **dépenses d'investissement : 9 000 € financés par l'excédent de l'année 2008 (non indiqués dans le dossier puisque similaires à l'année 2008, sans impact sur le budget)**

B SERVEL demande plus de détails sur les projets annoncés. Ceux-ci ont été expliqués avec plus de précisions.

Plusieurs membres soulignent l'intérêt d'un recensement des infrastructures existantes pour déployer plus efficacement le haut-débit sur le pays.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve les projets envisagés pour l'année 2009, indique que le débat d'orientation budgétaire de 2009 s'est tenu ce jour et l'approuve.

3) Contrat de pays : fiches actions

Suite au comité syndical du 17 décembre dernier actant la nouvelle répartition des crédits du contrat de pays, les intercommunalités ou les municipalités ont complété les fiches-projets.

P LE PIPEC et G SUPER signalent des modifications à apporter sur les fiches.

J EVEILLARD propose d'intégrer le projet culturel de pays au sein de l'enveloppe 2 pour afficher plus fortement le portage de ce projet.

M Le Président signale que le portage politique est affirmé par le Comité syndical. L'inscription dans l'enveloppe 2 figera les financements (poste et actions culturelles). L'enveloppe 3 apportera plus de souplesse notamment pour le financement des actions culturelles (toutes n'ont pas été précisément définies). Il semble préférable de privilégier l'enveloppe 3.

Les fiches seront transmises au Conseil régional de Bretagne et Conseil général du Morbihan pour engager les négociations sur l'avenant.

⇒ Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve les fiches détaillant les projets inscrits au contrat de pays

4) Subvention au Conseil de développement : versement du 1^{er} acompte

Le Comité syndical du 17 décembre dernier a validé le projet de budget du Conseil de développement.

Monsieur le Président propose de délibérer sur un premier acompte de subvention afin que le Conseil de développement puisse assurer ses premiers mois de fonctionnement avant le vote du budget.

Monsieur le Président propose de délibérer sur un premier versement de 10 000 €. L'avenant 2009 de la convention sera proposé au moment du vote du budget.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité d'octroyer un acompte de 10 000 €, versé au mois de janvier 2009.**

5) Usage de l'enveloppe numérique : désignation d'un groupe de travail

Le compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre réalisé par le cabinet PMP rappelle les conditions de l'enveloppe numérique et liste les pistes de travail :

- mise en place d'un SIG à l'échelle du pays (page 3)
- état des lieux des réseaux télécom et infrastructures réutilisables (page 4) et SCOT numérique (p 5)
- projets de services et d'usages e-numériques : TIC liés au tourisme (p 6), TIC liés à la culture (p 7)
- soutien au projet d'investissement du Conseil général du Morbihan

Pour déterminer les priorités d'actions et l'usage des crédits de l'enveloppe affectée au Pays (plus de 500 000 €), Le Bureau décide de constituer un groupe de travail temporaire composé de membres du Bureau, d'élus volontaires et de membres du Conseil de développement.

Le groupe de travail sera composé des personnes suivantes : Grégoire SUPER (membre du bureau, pilote de la réflexion), Josiane LAURENT, Didier LESAGE, Marc ROPERS, Joël MARIVAIN, Bruno SERVEL (ou son représentant), Alain JOUAN, Pierre BOUEDO et un représentant du Conseil de développement.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité la mise en place de ce groupe de travail, dont le pilotage sera assuré par Grégoire SUPER.**

Le Bureau a décidé de se rapprocher de l'hôpital de Pontivy pour vérifier l'accès au haut-débit du nouveau site.

L'hôpital a besoin d'un accès sécurisé composé de 2 accès différents.

Le raccordement est envisagé via le central téléphonique de Noyal-Pontivy.

Le problème : France Télécom financera 1 accès et demande à l'hôpital de prendre en charge le 2ème (coût important mais non diffusé par M Anès). France Télécom (Alexandre DUFOUR- services régionaux) a proposé d'organiser une réunion spécifique : M Anès le relance sur ce point.

L'hôpital réfléchit également à une autre solution de desserte (hertzien via les châteaux d'eau). Des estimations financières sont en cours.

⇒ **Après en avoir échangé, le Comité syndical adopte à l'unanimité la position suivante : l'enveloppe régionale ne doit pas financer l'accès haut-débit du nouvel hôpital, ceci étant de la compétence de l'Etat.**

6) Réunion d'information sur le SCOT

Monsieur le Président rappelle la réunion d'information sur le SCOT qui aura lieu le lundi 26 janvier 2009 – 18H- Salle des fêtes de Pluméliau.

Sont invités : les 4 conseils communautaires, les adjoints à l'urbanisme, les secrétaires de mairies, les chambres consulaires et le Conseil de développement.

7) Questions diverses

- L GUYOT propose d'organiser une rencontre avec M TOURNEUX, directeur de La Poste pour connaître le projet de réorganisation globale et échanger sur le service postal. Il aimerait que le Pays organise cette rencontre.

M Le Président se rapprochera de la Poste pour organiser cette rencontre, qui pourrait avoir lieu lors du prochain comité syndical par exemple.

- G SUPER propose de prévoir au budget des indemnités pour le Président et les Vice-présidents et des indemnités kilométriques pour les responsables de groupes de travail.

Une simulation budgétaire sera réalisée pour le budget 2009.

- Le prochain comité syndical est fixé le 11 mars 2009 à 17H30 – salle des fêtes de Rohan.